

CONTRAT

CDD temps partiel (50%)
Jusqu'au 31 décembre 2026

DATE PRISE DE POSTE

1^{er} septembre 2026

LIEUX

Multi-accueil de
Maurepas – Gros Chêne

LE POSTE

Nous recrutons un.e accompagnant.e éducavif.ve petite enfance pour rejoindre l'équipe petite enfance de l'ARCS à la petite crèche du Gros Chêne à Maurepas.

Votre principale mission sera **d'accueillir et d'accompagner chaque enfant** dans son quotidien tout en répondant à ses besoins fondamentaux, dans les différents établissements d'accueil de jeunes enfants de l'ARCS.

Dans ce cadre :

- Vous **accueillez, accompagnez et conseillez les familles** dans leur fonction parentale
- Vous contribuez à **l'éveil de l'enfant, à son épanouissement et à son apprentissage** de la vie sociale, tout en évaluant ses besoins et ses capacités
- Vous effectuez les **soins nécessaires auprès des enfants** et vous vous assurez de leur **bien-être**
- Vous favorisez la **transmission d'informations** auprès de l'équipe et des familles
- Vous intégrez l'équipe du centre social au sens large, et contribuez à la **dynamique collective** en étant force de proposition au service des habitants du quartier

L'association disposant de 6 établissements d'accueil du jeune enfant, vous pouvez être amené à travailler dans une autre crèche que celle où vous êtes affecté, en remplacement ou en renfort.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Vous disposé de l'un des **diplômes** suivants:

- Certificat d'aptitude professionnel accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)
- BAC professionnel accompagnement, soins et services à la personne
- BAC service aux personnes et animation des territoires
- Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social
- BEP accompagnement, soins et services à la personnes

Vous disposez d'une connaissance et une **expérience préalable auprès des jeunes enfants**.

Vous maîtrisez les **normes HACCP** et les **règles d'hygiène et d'entretien** afin de garantir la sécurité et la bonne santé des enfants.

Vous êtes reconnu(e) pour votre discrétion professionnelle, votre **impartialité** et votre **bienveillance** et vous savez vous rendre **disponible** et être à **l'écoute** des besoins des enfants.

Une expérience dans un milieu associatif serait appréciée, ainsi que la connaissance de la PSU et du logiciel Mikado.

LE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

REJOIGNEZ-NOUS ET DEVEZ ACTEUR D'UN PROJET SOCIAL AU CŒUR DU QUARTIER !

Créée en 2003, l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) regroupe les **6 centres sociaux implantés au cœur des quartiers rennais**. Ces centres, ouverts à tous, sont des lieux d'accueil, de vie et de rencontres, où chacun peut participer à des activités, être accompagné, obtenir des réponses, s'impliquer dans la vie du centre...

Chez nous, tout est fait PAR et AVEC les habitants. Ils ont le pouvoir de proposer, d'agir et de décider.

Acteur majeur des crèches associatives à Rennes, l'ARCS offre également aux habitants l'accueil d'enfants dans l'une de ses **6 petites crèches situées au sein des centres sociaux d'environ 20 places chacune**. Ces crèches sont des **espaces d'éveil pour les enfants** et de **soutien à la parentalité** pour les parents. A travers les centres sociaux, les familles bénéficient d'un accompagnement global, notamment avec des ateliers parents / enfants et des espaces d'échanges favorisant le lien familial comme les LAEP.

L'ARCS, c'est aussi un collectif de **130 salariés unis par des valeurs communes**. Nos équipes pluridisciplinaires travaillent chaque jour pour favoriser l'accueil, l'inclusion et le lien social dans les quartiers rennais, **en collaboration avec les bénévoles**.

CANDIDATEZ DÈS MAINTENANT !

- Poste à pourvoir **dès le 1^{er} septembre 2026** jusqu'au 31 décembre 2026
- **CDD, à temps partiel annualisé (50%)**, en semaine, travail entre 8h30 et 18h
- Rémunération établie selon la convention ALISFA : pesée 6 – **1 944€ brut mensuel** (hors ancienneté pour un temps plein)
- Sous la **responsabilité hiérarchique de la direction de la petite crèche de référence**
- **Avantages sociaux** :
 - mutuelle employeur de niveau 3, prise en charge à 65% par l'ARCS
 - titres restaurant d'une valeur de 8,80€ dont 55% pris en charge par l'ARCS
 - 8 jours de congés supplémentaires par an

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante en précisant pour quel poste vous postulez :

recrutement@assoarcs.com